

FR

ANNEXE

**RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU
PRODUIT POUR UN PRODUIT BIOCIDÉ**

SALVE J1

Type(s) de produit

TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à
l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Numéro d'autorisation: EU-0032401-0002

Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides: BE-0034533-0000

Chapitre 1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. Nom commercial/noms commerciaux du produit

Nom commercial/noms commerciaux	SALVE J1 STOP GREEN NEW
---------------------------------	----------------------------

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	SALVECO S.A.S.
	Adresse	Avenue Pierre Mendès-France Z.A. Hellieule 4 F 88100 SAINT DIE DES VOSGES France
Numéro de l'autorisation		EU-0032401-0002
<i>Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides</i>		BE-0034533-0000
Date de l'autorisation		11/11/2024
Date d'expiration de l'autorisation		11/11/2034

1.3. Fabricant(s) du produit

Nom du fabricant	SALVECO S.A.S.
Adresse du fabricant	Avenue Pierre Mendès-France Z.A. Hellieule 4 F 88100 SAINT DIE DES VOSGES France
Emplacement des sites de fabrication	SALVECO S.A.S. Avenue Pierre Mendès-France F-88100 SAINT DIE DES VOSGES France

Nom du fabricant	MULTIFILL BV BULKONTVANGST
Adresse du fabricant	CONSTRUCTIEWEG 25A 3641 SB MIJDRECHT Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	MULTIFILL BV BULKONTVANGST Constructieweg 25A 3641 SB Mijdrecht Pays-Bas

Nom du fabricant	FOREVER PRODUCTS SA
Adresse du fabricant	Rue de la Glacerie, 122 6180 COURCELLES Belgique
Emplacement des sites de fabrication	FOREVER PRODUCTS SA Rue de la Glacerie, 122 6180 COURCELLE Belgique

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	lactic acid
Nom du fabricant	JUNGBUNZLAUER S.A
Adresse du fabricant	Z.I Portuaire BP 32 67390 Marckolsheim France
Emplacement des sites de fabrication	JUNGBUNZLAUER S.A Z.I Portuaire BP 32 67390 Marckolsheim France

Substance active	lactic acid
Nom du fabricant	PURAC BIOQUIMICA
Adresse du fabricant	Gran Vial 19-25 08160 Montmelo Espagne
Emplacement des sites de fabrication	PURAC BIOQUIMICA Gran Vial 19-25 08160 Montmelo Espagne

Chapitre 2. COMPOSITION ET FORMULATION DU PRODUIT

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
lactic acid	2-hydroxypropanoic acid	substance active	50-21-5	200-018-0	1,69 % (p/p)

2.2. Type(s) de formulation

AL Autre liquide

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S)

4.1. Description de l'utilisation

Tableau 1.

Algicides non destinés à être appliqués directement sur les humains ou les animaux - utilisation par le grand public, les professionnels et les professionnels ayant des compétences avancées démontrées.

Type de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Algue verte unicellulaire Nom commun: Algue verte unicellulaire Stade de développement: non précisé
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en extérieur Traitement curatif S'utilise sur des surfaces dures poreuses et non poreuses (plastique non poreux, verre ou poreux comme le bois, le carrelage, le béton, les matériaux plastiques rugueux, etc.) sans nettoyage préalable.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Verser ; Pulvérisation Description détaillée: Utiliser par temps sec entre 15 et 25°C. Appliquer le produit non dilué en mouillant toute la surface (100 ml/m ²). Le temps de contact est de 48h. Ne pas rincer. Brosser si nécessaire, après le temps de contact.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: ca. 100 mL/m ² Dilution (%): 0 Solution prête-à-l'emploi Nombre et fréquence des applications: Appliquer une fois, puis contrôler régulièrement la situation. Répéter l'application si nécessaire.
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels ; grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	Poche (PET/MET/PET/LDPE, PET/LDPE/EVOH/LDPE, PET/AL/OPA/LDPE) 1-5L (utilisateur non-professionnel) Fermeture: Bouchon pompe : PE, PE, HDPE Poches (PET/MET/PET/LDPE, PET/LDPE/EVOH/LDPE, PET/AL/OPA/LDPE) 1-20L (professionnels ayant des compétences avancées démontrées/Professionnel) Fermeture: Bouchon pompe : PE, PE, HDPE Doypack (PE) 1-5L (professionnels ayant des compétences avancées démontrées /Professionnel/Non-professionnel) Fermeture: Bouchon: PE Jerry can (HDPE, LDPE) : 1-80L (professionnels ayant des compétences avancées démontrées/Professionnel) Fermeture: Bouchon: HDPE, PE Jerry can (HDPE, LDPE): 1-5L (Non-professionnel)

	<p>Fermeture: Bouchon: HDPE, PE</p> <p>IBC (HDPE): 1000L (professionnels ayant des compétences avancées démontrées /Professionnel) Fermeture: Bouchon: HDPE</p> <p>Fût (HDPE): 10-220L (professionnels ayant des compétences avancées démontrées /Professionnel) Fermeture: Bouchon: HDPE, PE</p> <p>Bidon (HDPE, LDPE, PET, PE, PP): 0.1-1L (professionnels ayant des compétences avancées démontrées/ Professionnel Non-professionnel) Fermeture: Bouchon: HDPE, PE</p> <p>Bouteille avec tête spray/mousse (HDPE, LDPE, PET, PE, PP) : 0.15-1 L (professionnels ayant des compétences avancées démontrées/Professionnel/Non-professionnel) Fermeture: Tête spray/mousse : PP, PE</p> <p>Bouteille (HDPE, LDPE, PET, PE, PP): 0.1-3L (professionnels ayant des compétences avancées démontrées/Professionnel/Non-professionnel) Fermeture: Bouchon: HDPE, PE</p>
--	--

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Voir Section 5.1

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir Section 5.2

4.1.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir Section 5.3

4.1.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir Section 5.4

4.1.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir Section 5.5

Chapitre 5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION¹

5.1. Consignes d'utilisation

Respecter le mode d'emploi.

Ne pas traiter par temps de pluie ou sur des surfaces gelées. Utiliser par temps sec entre 15 et 25 °C.

Veiller à mouiller complètement les surfaces. Utiliser au moins 100mL de produit prêt à l'emploi / 1m². Ne pas rincer. Ne pas nettoyer les surfaces directement après le traitement. Laisser agir le produit pendant au moins 48h après l'application du produits sur les surfaces. Brosser si nécessaire 2 jours plus tard pour éliminer les débris. Appliquer une fois, puis contrôler régulièrement la situation. Répéter l'application si nécessaire.

5.2. Mesures de gestion des risques

Non pertinent

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

En cas d'inhalation : Si des symptômes apparaissent, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

En cas d'ingestion : Si des symptômes apparaissent, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

En cas de contact cutané: laver la peau avec de l'eau. Si des symptômes apparaissent, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

En cas de contact avec les yeux : Si des symptômes apparaissent, rincer avec de l'eau. Retirer les lentilles de contact si présentes et facilement faisable. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation nationale.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Conserver dans l'emballage d'origine à température ambiante. Protéger du froid et du gel.

Conserver hors de portée des enfants et des animaux non cibles.

Durée de conservation : 24 mois à température ambiante.

¹Les instructions d'utilisation, les mesures d'atténuation des risques et les autres modes d'emploi de la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées.

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS